



Observatoire
du développement
de l'Outaouais

L'Outaouais en mode rattrapage

Suivi des progrès de la région en
santé, éducation et culture

Cette étude a été financée par le
volet de soutien au rayonnement des
régions du Fonds régions et ruralité.

Mars 2024



Observatoire du développement de l'Outaouais

283, boul. Alexandre-Taché
Bureau C-0330
Gatineau (Québec)
J8X 3X7

Recherche et rédaction

Alexandre Bégin,
agent de recherche à l'ODO

Coordination

Richard Sévigny,
coordonnateur de l'ODO

Graphisme et mise en page

Joani Vallespir,
agente d'information à l'ODO

Pour citer ce document :

Bégin, Alexandre (2024). L'Outaouais en mode rattrapage : suivi des progrès de la région en santé, éducation et culture. Mars 2024, Observatoire du développement de l'Outaouais.

Avec la participation financière de :

Québec 

Sommaire

Santé et services sociaux

⇓ Afin de rejoindre la moyenne provinciale d'infirmières en soins directs et de médecins par habitant en 2022-2023, l'Outaouais avait un manque à gagner de **1 138 infirmières en soins directs** (1 104 en 2021-2022) et de **264 médecins** (250 en 2021-2022).

⇑ En incluant les dépenses faites en Ontario, il manquait une somme de **448,54 \$ par habitant en Outaouais** pour atteindre la moyenne québécoise de dépenses par habitant dans les programmes de santé et services sociaux en 2020-2021, soit l'équivalent d'environ **181 millions de dollars** (206 M\$ en 2020-2021).

≈ En 2022-2023, l'Outaouais avait besoin de **170 lits de courte durée** et de **462 lits de longue durée** de plus pour atteindre la moyenne québécoise de lits par tranche de 1 000 habitants (170 et 474 en 2021-2022).

Éducation postsecondaire

≈ En 2023, l'Outaouais affichait un déficit de 53 programmes collégiaux pour rattraper la moyenne de programmes par habitant des régions comparables (52 en 2022). Toute proportion gardée, le manque à gagner représente 24 programmes de formation préuniversitaire et 29 programmes de formation technique.

≈ Le déficit de programmes universitaires dans la région par rapport à la moyenne par habitant des régions comparables s'élevait à 63 programmes à l'automne 2022 (62 en 2021). Cet écart est plus particulièrement marqué dans les domaines d'études des sciences pures, des sciences de la santé, du génie et des lettres.

⇑ En 2022-2023, plus de **6 674 étudiants collégiaux et universitaires habitant en Outaouais étudiant dans des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario** (6811 en 2021-2022). Parmi ces étudiants, 70,6 % poursuivent des études universitaires et 29,4 % font des études collégiales.

Culture

⇑ En moyenne, entre 2017-2018 et 2020-2021, l'Outaouais avait un manque à gagner de 30 \$ par habitant pour atteindre un niveau de dépenses gouvernementales en culture équivalent aux régions comparables à l'Outaouais. En 2021-2022, **cet écart diminue à 13,3 \$** par habitant, soit un montant équivalent à environ 5,4 millions de dollars.

En 2021-2022, les dépenses moyennes par habitant du gouvernement du Québec dans les régions comparables à l'Outaouais (régions intermédiaires) étaient 3,7 fois plus élevées en ce qui concerne les livres et périodiques et 1,7 fois plus élevés pour les bibliothèques, 3,5 fois plus élevés pour les arts de la scène et 2,4 fois plus élevés pour le patrimoine, les institutions muséales et les archives.

En 2022-2023, le montant par habitant accordé par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour le soutien financier d'artistes et d'organismes culturels de la région de l'Outaouais est 2 fois moins élevé que dans les régions comparables (régions intermédiaires).



Reconnaissance de l'Assemblée nationale du Québec : l'Outaouais, une situation particulière

« Que l'Assemblée nationale reconnaisse l'Outaouais comme une région administrative avec des particularités importantes;

Qu'elle souligne que ces particularités amènent des défis importants, compte tenu, notamment, de sa situation frontalière avec Ottawa;

Qu'elle reconnaisse que la région de l'Outaouais a accumulé un retard important ces dernières années quant au financement public en santé, en éducation et en culture;

Qu'elle rappelle que cette situation a eu son lot de conséquences sur le développement économique de la région et sur sa capacité à se doter d'institutions propres dans plusieurs champs de compétence du Québec;

Qu'enfin, elle souligne l'importance de soutenir la région de l'Outaouais en considérant notamment ces particularités importantes. »

Source : Assemblée nationale du Québec. Procès-verbal de l'Assemblée, 30 octobre 2019. N° 75. p. 1314

Indicateurs

Santé et services sociaux

1. Les dépenses en services sociaux et en santé par habitant
2. L'accessibilité des services de santé (lits de courte et de longue durée)
3. Les ressources professionnelles (Infirmières et médecins)
4. Le soutien aux groupes communautaires
5. Les versements à l'Ontario pour la fourniture de services de santé

Cible visée : Moyenne du Québec

Éducation postsecondaire

1. La formation collégiale : effectifs étudiants et nombre de programmes
2. La formation universitaire : effectifs étudiants et nombre de programmes
3. L'exode des étudiants de niveau postsecondaire de l'Outaouais vers l'Ontario

**Cible visée : Moyenne des régions comparables
(Mauricie, Saguenay, Lac Saint-Jean)**

Culture

1. Les dépenses du gouvernement du Québec selon le domaine et le secteur culturel
2. L'aide financière octroyée par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

**Cible visée : Moyenne des régions intermédiaires
(Mauricie, Estrie, Centre-du-Québec)**

Pour en savoir plus : <https://odooutaouais.ca/publications-et-projets/mesurer-lefficacite-des-actions-mises-en-place-pour-rattraper-le-retard-historique-de-loutaouais/>





Observatoire
du développement
de l'Outaouais

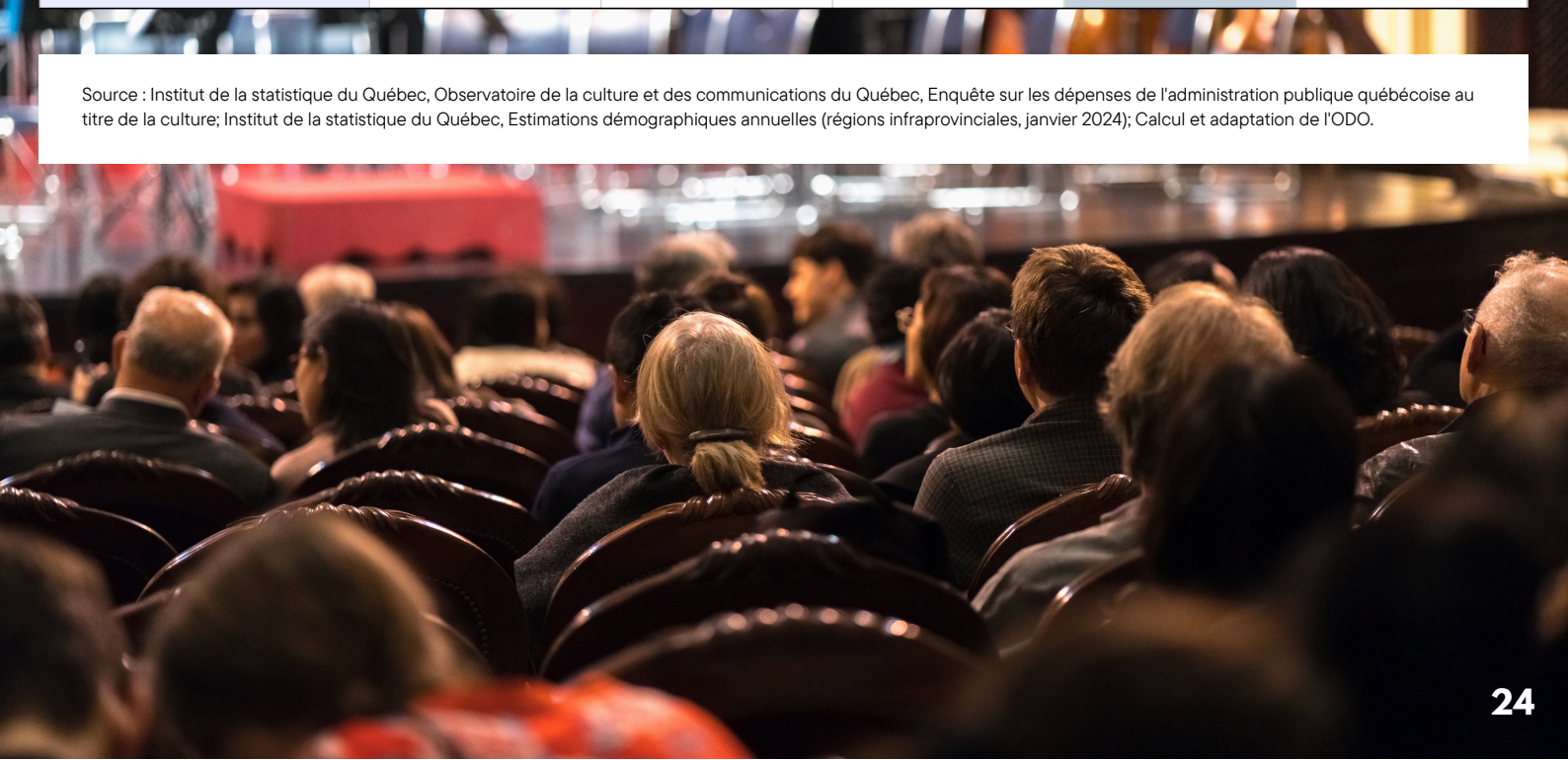
Culture



Dépenses par habitant du gouvernement du Québec en culture dans les régions intermédiaires selon le domaine et le secteur d'activité en 2021-2022

Domaine et secteur d'activité	Mauricie	Estrie	Centre du Québec	Outaouais	Moyenne des dépenses par hab. des régions intermédiaires sans l'Outaouais
Total (Domaines et secteurs d'activité)	95,95 \$	72,79 \$	65,15 \$	63,86 \$	77,13 \$
Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	3,84 \$	1,73 \$	1,41 \$	2,25 \$	2,22 \$
Arts visuels	3,45 \$	0,71 \$	0,89 \$	1,40 \$	1,49 \$
Métiers d'art	0,17 \$	0,26 \$	0,06 \$	0,07 \$	0,19 \$
Arts médiatiques	0,22 \$	0,76 \$	0,46 \$	0,78 \$	0,54 \$
Arts de la scène	11,07 \$	7,93 \$	9,12 \$	2,60 \$	9,07 \$
Théâtre	0,45 \$	2,14 \$	0,84 \$	0,40 \$	1,37 \$
Musique et opéra	1,44 \$	3,52 \$	2,31 \$	0,54 \$	2,66 \$
Danse	0,84 \$	0,87 \$	0,11 \$	0,36 \$	0,68 \$
Variétés	8,33 \$	1,39 \$	5,85 \$	1,30 \$	4,36 \$
Patrimoine, institutions muséales et archives	6,99 \$	3,85 \$	4,75 \$	2,04 \$	4,92 \$
Patrimoine	4,37 \$	1,90 \$	2,94 \$	0,26 \$	2,82 \$
Institutions muséales	0,65 \$	0,56 \$	1,15 \$	0,32 \$	0,73 \$
Archives	1,98 \$	1,39 \$	0,65 \$	1,46 \$	1,37 \$

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture; Institut de la statistique du Québec, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2024); Calcul et adaptation de l'ODO.



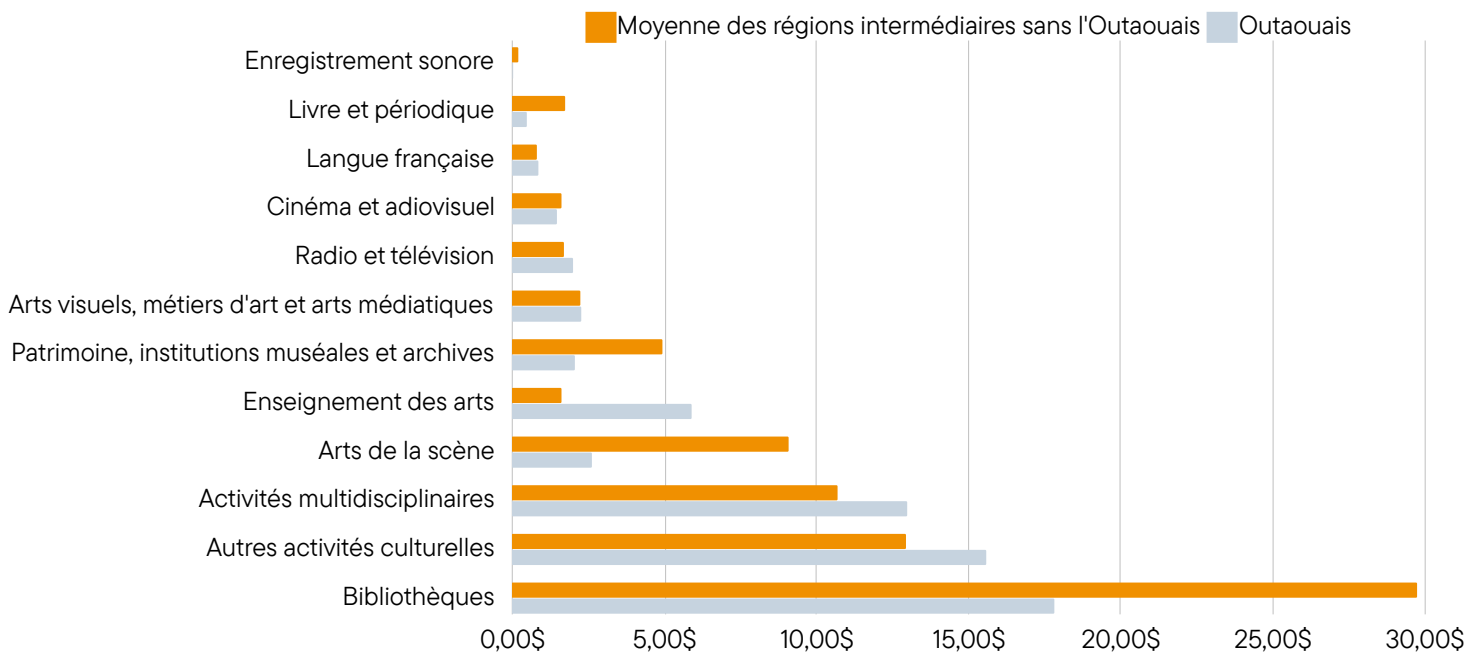
Dépenses par habitant du gouvernement du Québec en culture dans les régions intermédiaires selon le domaine et le secteur d'activité en 2021-2022

Domaine et secteur d'activité	Mauricie	Estrie	Centre du Québec	Outaouais	Moyenne des dépenses par hab. des régions intermédiaires sans l'Outaouais
Total (Domaines et secteurs d'activité)	95,95 \$	72,79 \$	65,15 \$	63,86 \$	77,13 \$
Bibliothèques	32,89 \$	34,39 \$	17,26 \$	17,81 \$	29,74 \$
Publiques	5,46 \$	2,22 \$	3,97 \$	1,91 \$	3,52 \$
Scolaires	5,64 \$	5,72 \$	9,73 \$	6,63 \$	6,69 \$
Collégiales et universitaires	21,78 \$	26,45 \$	3,56 \$	9,27 \$	19,53 \$
Livre et périodique	2,28 \$	1,58 \$	1,37 \$	0,46 \$	1,72 \$
Cinéma et audiovisuel	1,71 \$	2,09 \$	0,53 \$	1,45 \$	1,60 \$
Radio et télévision	2,08 \$	1,36 \$	1,88 \$	1,98 \$	1,68 \$
Enseignement des arts	5,38 \$	0,27 \$	0,09 \$	5,88 \$	1,60 \$
Langue française	1,25 \$	0,70 \$	0,45 \$	0,84 \$	0,79 \$
Activités multidisciplinaires	16,39 \$	7,79 \$	10,12 \$	12,97 \$	10,68 \$
Festivals et événements à caractère culturel	5,13 \$	1,02 \$	0,85 \$	3,86 \$	2,09 \$
Autres activités multidisciplinaires	11,27 \$	6,76 \$	9,27 \$	9,11 \$	8,59 \$
Autres activités culturelles	11,90 \$	11,05 \$	17,71 \$	15,57 \$	12,93 \$

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture; Institut de la statistique du Québec, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2024); Calcul et adaptation de l'ODO.

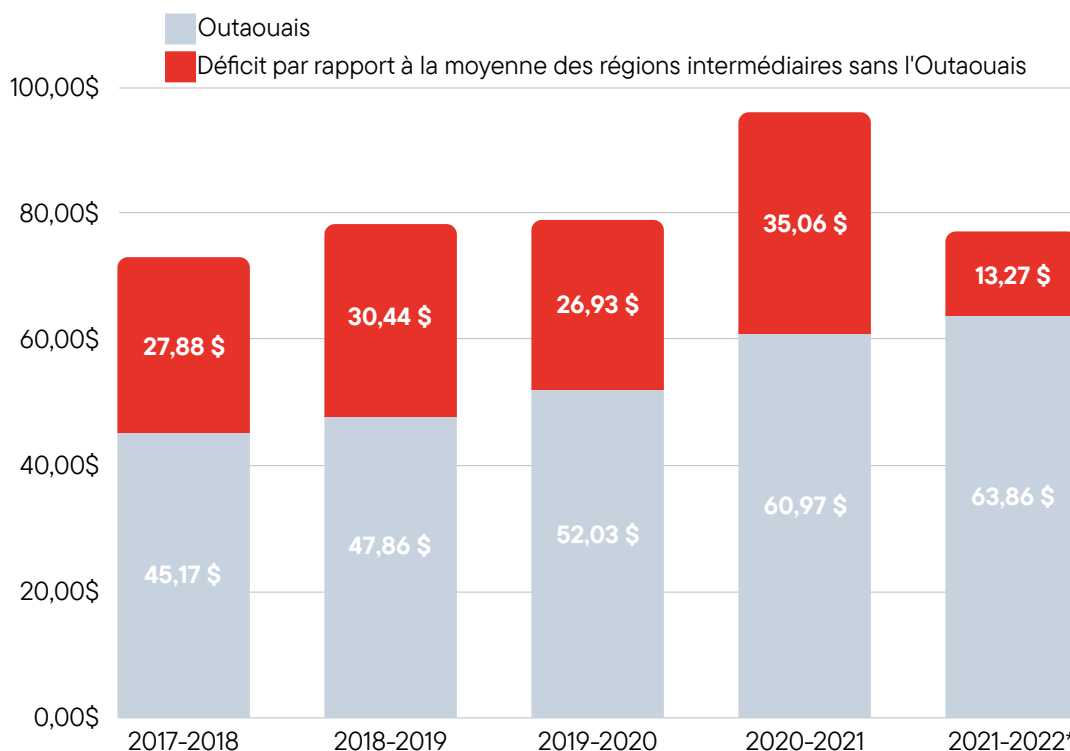


Dépenses par habitant du gouvernement du Québec en culture dans les régions intermédiaires selon le domaine d'activité en 2021-2022



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture; Institut de la statistique du Québec, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2024); Calcul et adaptation de l'ODO.

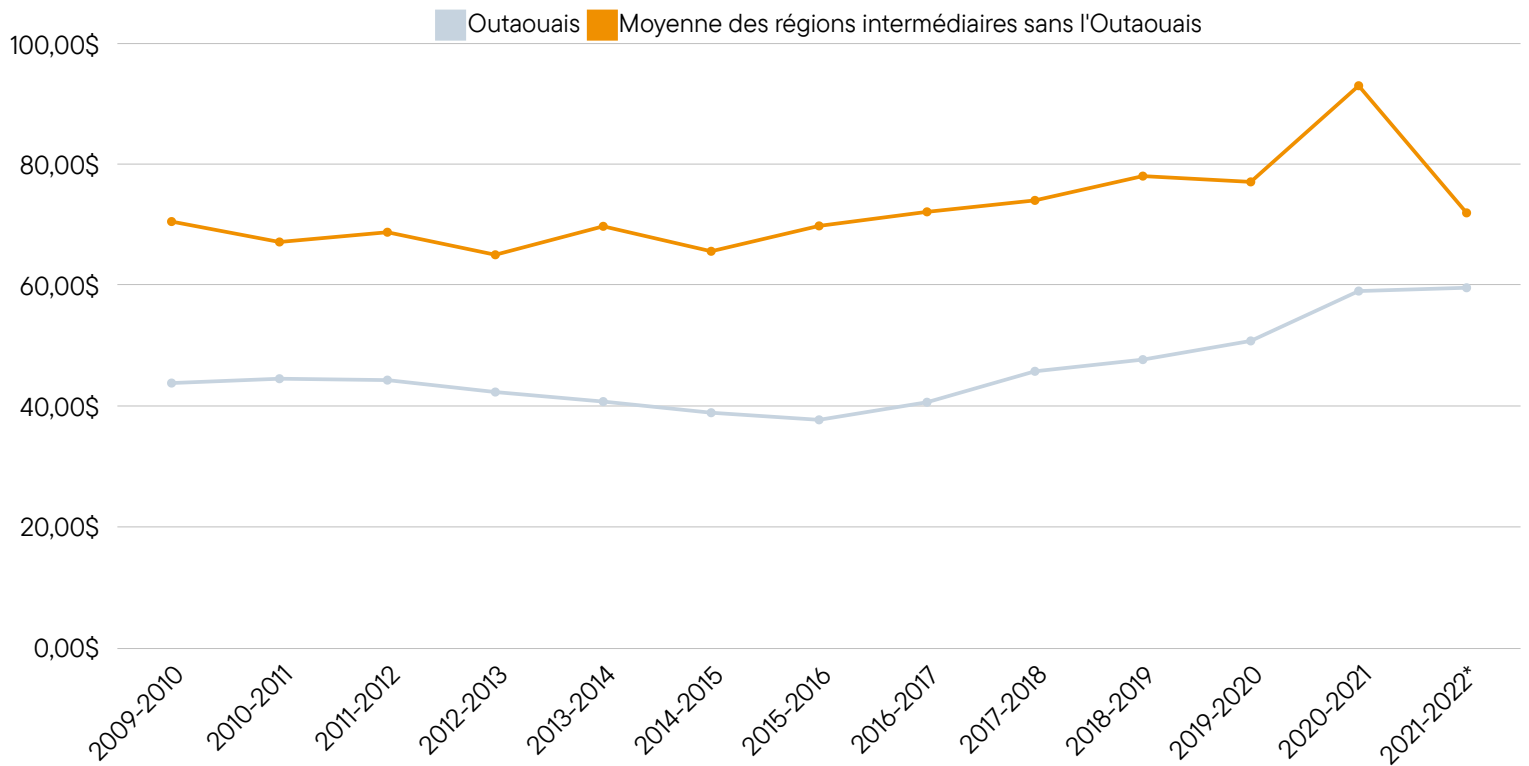
Dépenses par habitant du gouvernement du Québec en culture en Outaouais par rapport à la moyenne des régions intermédiaires (2017-2018 à 2021-2022)



*En 2021, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont rejoint le territoire de l'Estrie. Par conséquent, à partir de 2021-2022, les données concernant la population de l'Estrie présentent une augmentation significative.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture; Institut de la statistique du Québec, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2024); Calcul et adaptation de l'ODO.

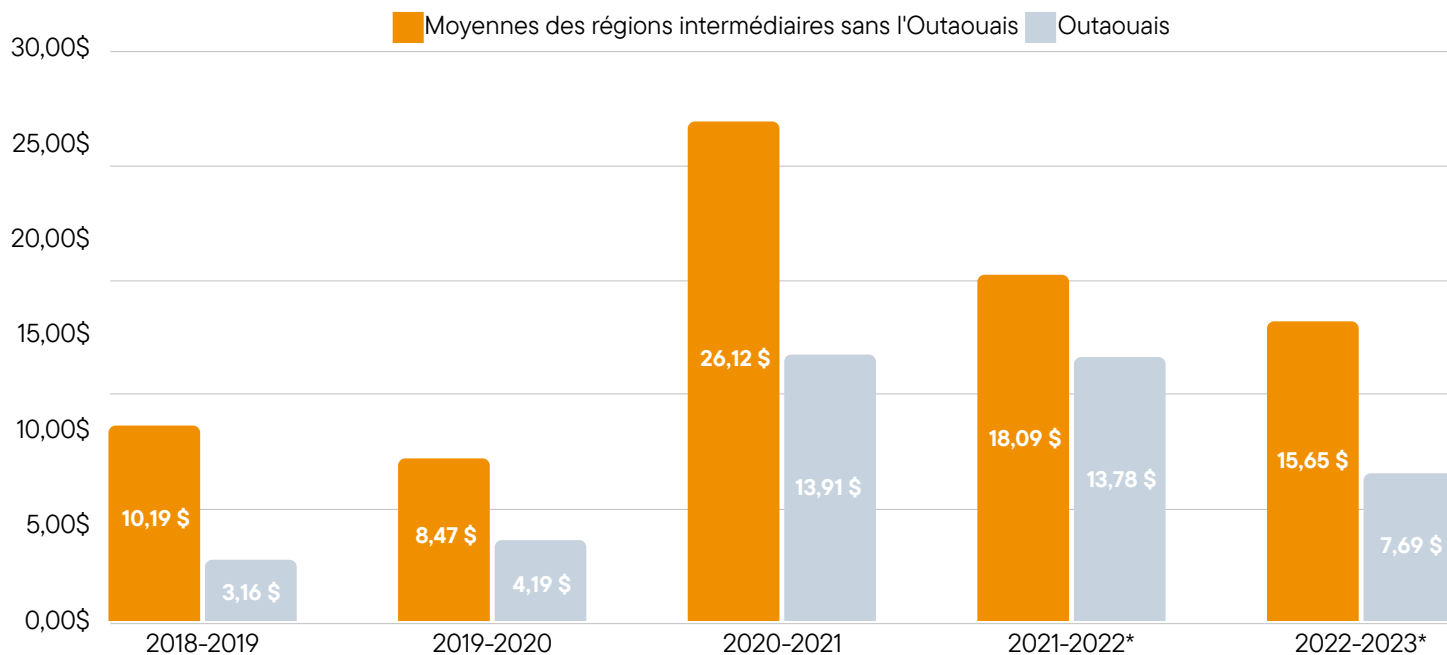
Dépenses par habitant du gouvernement du Québec en culture en
Outaouais par rapport à la moyenne des régions intermédiaires
(en \$ constant de 2018 de 2009-2010 à 2021-2022)



*En 2021, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont rejoint le territoire de l'Estrie. Par conséquent, à partir de 2021-2022, les données concernant la population de l'Estrie présentent une augmentation significative.

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture; ISQ, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2024); Statistique Canada (Division des prix) et ISQ, Indice des prix à la consommation (IPC). Calcul et adaptation de l'ODO.

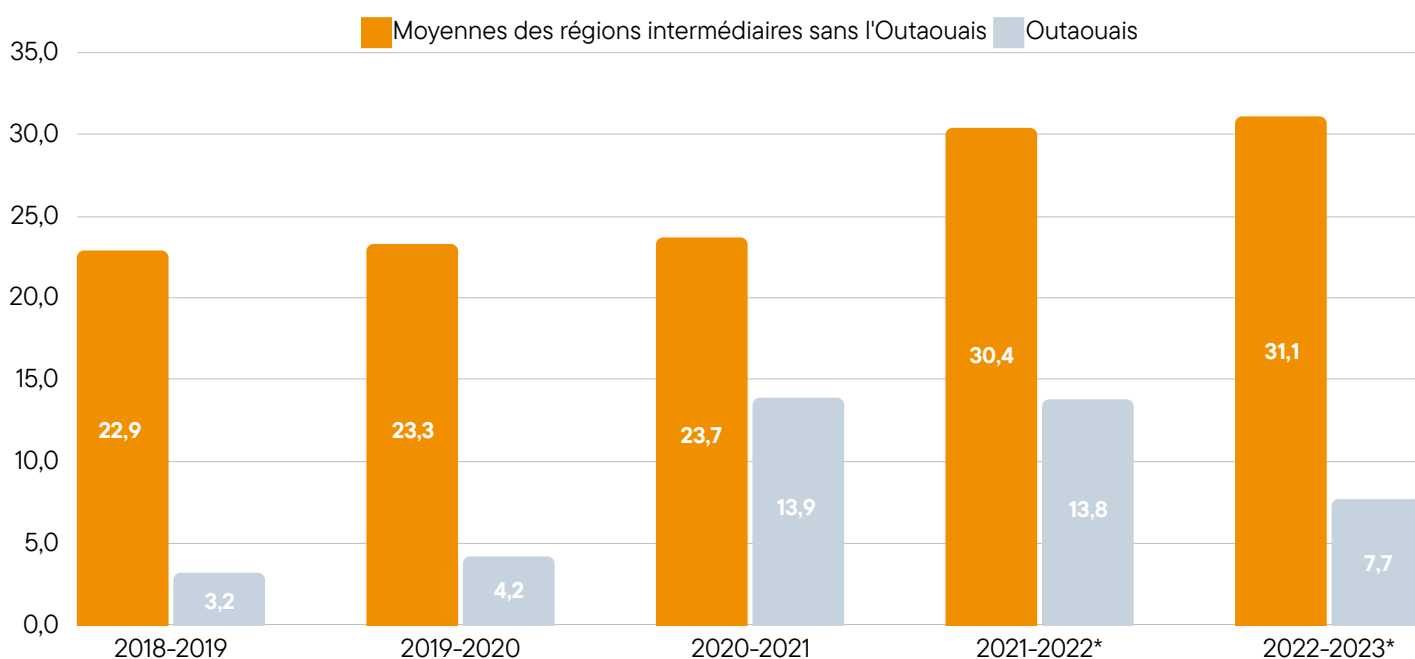
Aide financière de la SODEC et du CALQ accordée dans les régions
intermédiaires de 2018-2019 à 2022-2023 (en \$/ habitant)



*En 2021, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont rejoint le territoire de l'Estrie. Par conséquent, à partir de 2021-2022, les données concernant la population de l'Estrie présentent une augmentation significative.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec (2018-2019 à 2022-2023), Rapport annuel; Société de développement des entreprises culturelles (2021 à 2023), Rapport annuel de gestion 2020-2021 à 2022-2023; Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2024). Calcul et adaptation de l'ODO.

Nombre d'aides financières accordées par la SODEC et le CALQ par tranche de 100
000 habitants dans les régions intermédiaires de 2018-2019 à 2022-2023



*En 2021, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont rejoint le territoire de l'Estrie. Par conséquent, à partir de 2021-2022, les données concernant la population de l'Estrie présentent une augmentation significative.

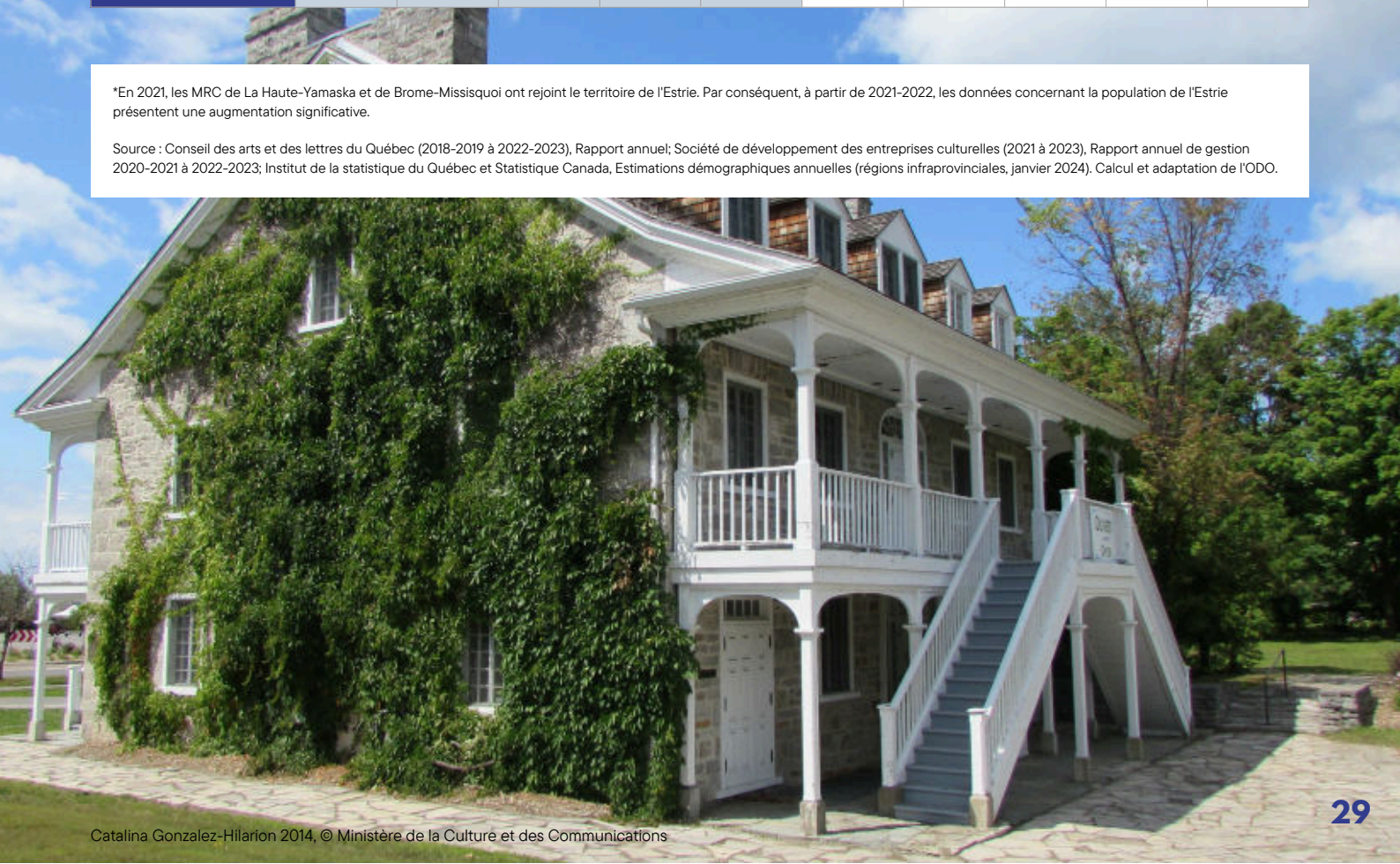
Source : Conseil des arts et des lettres du Québec (2018-2019 à 2022-2023), Rapport annuel; Société de développement des entreprises culturelles (2021 à 2023), Rapport annuel de gestion 2020-2021 à 2022-2023; Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2024). Calcul et adaptation de l'ODO.

Aide financière octroyée par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), 2018-2019 à 2022-2023

	Outaouais					Moyenne des régions intermédiaires sans l'Outaouais				
SODEC	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022*	2022-2023*
Intervention financière (nb/100 000 hab.)	5,86	5,54	7,23	9,65	6,60	13,29	12,59	12,68	13,37	12,89
Intervention financière (\$/hab.)	0,64	0,72	4,34	2,96	1,75	2,30	1,63	6,26	4,34	3,73
CALQ	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022*	2022-2023*
Aide financière aux artistes et aux écrivains (nb/100 000 hab.)	6,88	8,82	4,49	7,67	7,34	7,12	7,88	8,49	10,46	11,46
Aide financière aux artistes et aux écrivains (\$/hab.)	0,32	0,96	0,43	1,06	0,92	0,69	0,78	1,21	1,53	1,63
Aide financière aux organismes (nb/100 000 hab.)	3,06	2,52	4,99	4,45	5,13	6,64	7,06	6,87	6,59	6,78
Aide financière aux organismes (\$/hab.)	2,20	2,52	9,13	9,76	5,02	7,20	6,05	18,65	12,22	10,29

*En 2021, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont rejoint le territoire de l'Estrie. Par conséquent, à partir de 2021-2022, les données concernant la population de l'Estrie présentent une augmentation significative.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec (2018-2019 à 2022-2023), Rapport annuel; Société de développement des entreprises culturelles (2021 à 2023), Rapport annuel de gestion 2020-2021 à 2022-2023; Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2024). Calcul et adaptation de l'ODO.



Contexte actuel et autres mesures mises en place pour la culture en Outaouais

Les plus récentes données concernant les dépenses du gouvernement du Québec en culture présentées dans les tableaux de ce rapport sont pour l'année 2021-2022. Plusieurs autres dépenses ont été annoncées ou même octroyées par le gouvernement du Québec, mais ne figurent pas dans les données actuelles. Différentes raisons peuvent expliquer ce phénomène. À titre d'exemple, certaines dépenses destinées au domaine de la culture sont faites par des ministères qui ne sont pas pris en compte dans l'enquête de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sur les dépenses en culture. Dans d'autres cas, le gouvernement s'est engagé à faire certaines dépenses, mais le financement ne sera visible que plus tardivement. Ainsi, comme les sommes ne sont pas déboursées, elles n'apparaissent pas encore parmi les dépenses. En plus de ces dépenses, d'autres éléments sont intéressants afin de mieux comprendre la dynamique entourant le financement de la culture en Outaouais. Voici donc une liste d'éléments informatifs qui permettent de mieux appréhender le rattrapage de la région en culture :

- À propos du patrimoine bâti de la région, la réfection du pont Felix-Gabriel-Marchand à Mansfield-et-Pontefract dans la MRC de Pontiac a bénéficié d'un investissement de 6 993 533 \$ provenant du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec réparti de 2018-2019 à 2022-2023. Les dépenses engagées pour la réfection

2018-2019	1 849 418,42 \$
2019-2020	1 735 275,66 \$
2020-2021	999 776,79 \$
2021-2022	995 572,12 \$
2022-2023	1 413 489,69 \$

Source : Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec. 2024

du pont ne figurent pas parmi les données présentées dans les tableaux de ce rapport parce qu'elles ne sont pas prises en compte par l'ISQ. Il n'est donc pas possible de comparer ces dépenses avec ce type de dépenses faites dans les régions comparables.

- En 2022, La Fab sur Mill à Chelsea dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais a obtenu un financement du MCC de 641 457 \$ pour la requalification d'un lieu de culte patrimonial, soit pour l'ancienne église unie de la municipalité (Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse, 2022). Ces dépenses devraient paraître dans la prochaine mise à jour des données en 2025.
- Le gouvernement du Québec s'est déjà engagé à financer deux bibliothèques sur le territoire de la ville de Gatineau, soit un investissement de plus de 5 030 500 \$ pour la construction de la nouvelle bibliothèque Lucy-Faris à Aylmer (Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse, 2021) et un investissement de 2 032 800 \$ pour la construction de la bibliothèque Donald-Charron dans le secteur du Plateau (Roy, 2019). Actuellement, tous les frais n'ont pas encore été déboursés, mais ils le seront une fois que les projets d'infrastructure seront respectivement terminés.
- La salle Odysée de la Maison de la culture de Gatineau bénéficie d'un soutien du gouvernement du Québec pour les infrastructures culturelles de 3 999 900 \$ visant une « mise à niveau des équipements techniques et scénographiques » (Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse, 2023). Ces sommes apparaîtront lorsque les achats seront complétés.
- En 2021, le Gouvernement annonçait la mise en place d'un réseau d'Espaces bleus visant à « restaurer des bâtiments patrimoniaux partout au Québec afin d'en faire des lieux où l'histoire sera mise de l'avant » (Bégin et Gagné-Montcalm, 2022, p. 43). Alors que l'Outaouais pouvait s'attendre à des investissements en ce sens, le gouvernement du Québec renonçait, en mars 2024, à créer de nouveaux Espaces bleus dans chacune des régions du Québec. En revanche, le gouvernement s'est engagé à appuyer le projet de Musée régional de l'Outaouais (MRO) en lui accordant une somme de 1,2 M\$ (400 k\$ du MAMH et 800 k\$ du MCC) pour la mise en place d'un bureau de projet qui aura pour tâches de réaliser « une étude de faisabilité pour le développement du Musée, d'identifier les ressources financières et humaines requises, de déterminer son emplacement définitif et d'évaluer les coûts de restauration et de rénovation » (Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse, 2024).

- En 2022, « aucune institution muséale et patrimoniale n'était soutenue financièrement par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) » (Bégin et Gagné-Montcalm, 2022, p. 41). Depuis, l'Auberge Symmes a obtenu l'agrément du MCC et est donc l'unique institution muséale financée par le MCC en Outaouais. Actuellement, le MCC accompagne d'autres organisations muséales, dont le MRO, dans leur démarche pour satisfaire aux critères d'obtention de l'agrément. Ces démarches pourraient augmenter le financement à la mission octroyé aux différents musées et centres d'exposition en art de l'Outaouais et leur garantir une certaine pérennité.
- Le MCC a octroyé un financement de 998 369 \$ en 2023-2024 pour la conclusion d'ententes de partenariat avec les 4 territoires de MRC et la Ville de Gatineau, soit 10,7 % de l'enveloppe budgétaire québécoise allouée aux ententes de développement culturel et aux ententes sectorielles de développement.
- En février 2024, la Ville de Gatineau espérait obtenir un financement de 11 M\$ du gouvernement provincial afin d'agrandir la bibliothèque Guy Sanche (Bélanger, 2024). Le projet serait présentement en cours d'analyse par le MCC.
- En septembre 2021, la Ville de Gatineau adoptait une résolution visant à soutenir l'intégration des services des organismes L'Avant-Première et L'Artishow au bâtiment patrimonial situé au 100 Gamelin. En 2020, les investissements nécessaires afin de sauvegarder le bâtiment grandement détérioré étaient évalués à 24 M\$. La résolution de la Ville soulignait que « les sources de financement relèveront de l'engagement des divers partenaires, soit 40 % par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, 35 % par la Ville de Gatineau et 25 % par le Patrimoine canadien » (Ville de Gatineau, 2021). Ce dossier est toujours sur la table, mais les travaux de décontamination devant être réalisés par la Ville ne sont pas encore débutés.
- En 2023, une entente sectorielle de développement régional en culture a pu être conclue entre les 5 territoires de l'Outaouais, le MCC, le MAMH et Culture Outaouais. Cette entente de 750 k\$ (dont 625 k\$ proviennent du GQ) est coordonnée par Culture Outaouais et permet à plus de 35 organismes de la région de recevoir de l'aide dans le cadre de l'initiative [TREMPLIN](#). Il s'agit d'une initiative s'adressant à tous les organismes du secteur des arts, de la culture et du patrimoine qui a pour but de soutenir la professionnalisation et les capacités organisationnelles des organisations, par de l'accès à des services d'expertise-conseil ainsi qu'à des ressources humaines à moindre coûts. Les services offerts se divisent en 2 volets : Rayonnement (marketing, relations publiques, etc.) et développement organisationnel (stratégie de financement, plan stratégique ou de développement, outils de gestion, etc.)

Ainsi, ces différents engagements permettent d'anticiper une augmentation des dépenses culturelles du gouvernement du Québec en Outaouais dans les prochaines années. Néanmoins, il faut rester vigilant. D'un côté, les dépenses liées aux infrastructures sont certes réjouissantes pour la région, mais elles ne sont que ponctuelles et n'assurent pas de financement récurrent pour assurer la vitalité de ces infrastructures, des organismes et des travailleurs culturels de la région à long terme. De l'autre, plusieurs mesures de soutien au milieu de la culture dues au contexte pandémique étaient encore en vigueur en 2021-2022. Par conséquent, il est possible que certaines dépenses en culture diminuent concurremment aux mesures de soutien qui prendront fin.

Références

- 1 Bégin, Alexandre et Jacob Gagné-Montcalm (2022). L'Outaouais en mode rattrapage : Suivi des progrès pour combler le retard historique de la région en santé, éducation et culture, Observatoire du développement de l'Outaouais.
- 2 Bélanger, Mathieu (2024, 20 février). Agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche : Québec fait retarder le projet. Le droit.
- 3 Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse (2021). Québec accorde plus de 5 M\$ pour la reconstruction et la modernisation de la bibliothèque Lucy-Faris. [En ligne] : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/quebec-accorde-plus-de-5-m-pour-la-reconstruction-et-la-modernisation-de-la-bibliotheque-lucy-faris-34310>
- 4 Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse (2022). Mise en valeur du patrimoine culturel - Revitalisation du patrimoine immobilier : plus de 10 M\$ pour donner une nouvelle vocation à des bâtiments religieux patrimoniaux. [En ligne] : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/mise-en-valeur-du-patrimoine-culturel-revitalisation-du-patrimoine-immobilier-plus-de-10-m-pour-donner-une-nouvelle-vocation-a-des-batiments-religieux-patrimoniaux-38350>
- 5 Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse (2023). Soutien pour les infrastructures culturelles - Près de 4 millions \$ pour la salle Odyssee de la Maison de la culture de Gatineau. [En ligne] : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/soutien-pour-les-infrastructures-culturelles-pres-de-4-millions-pour-la-salle-odyssee-de-la-maison-de-la-culture-de-gatineau-899780056.html>
- 6 Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse (2024). Projet du Musée régional de l'Outaouais : Québec accorde 1,2 M\$ pour l'opérationnalisation du bureau de projet. [En ligne] : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/projet-du-musee-regional-de-l-outaouais-quebec-accorde-1-2-m-pour-l-operationnalisation-du-bureau-de-projet-865888433.html>
- 7 Ville de Gatineau (2021). « Résolution CM-2021-779 ». Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021.
- 8 Nathalie Roy (2019, 28 février). Lettre de la ministre de la Culture et des Communications au maire de Gatineau. N/Réf. 522489



Observatoire
du développement
de l'Outaouais

